

L'EXPRESSION_{DZ.COM}

Edition Du 31/01/2007

EAU POTABLE

Les prix seront revus à la hausse

Le pouvoir d'achat des citoyens est loin de supporter des frais supplémentaires.

Si la Sonelgaz procèderait à une augmentation sensible des tarifs de l'électricité, les prix de l'eau potable augmenteraient par voie de conséquence. C'est ce qu'a déclaré, hier, le ministre des Ressources en eau, Abdelmalek Sellal, en marge des travaux du 2e Colloque international sur l'eau et l'environnement qui se tient à l'hôtel Riad d'Alger, en expliquant que les prix de l'eau sont liés, étroitement, à ceux de l'électricité. Plus explicite, le ministre a indiqué que le pompage des eaux nécessite une forte consommation d'énergie qui revient très coûteuse à l'Algérienne des eaux (ADE). Le représentant du gouvernement a cité, dans ce sens, la station de pompage de Beni Haroun qui consomme quelque 400 mégawatts d'énergie électrique, soit autant qu'une ville de taille moyenne. Ainsi, et en tenant compte de la volonté affichée par la Sonelgaz de revoir ses tarifs à la hausse, les prix du mètre cube du liquide précieux ne peuvent, suivant la logique des coûts, que prendre la même trajectoire. La Sonelgaz avait justifié sa requête par le nombre important de projets inscrits pour le développement de ses prestations de service. Il faut dire que le gouvernement doit, de toute manière, supporter les charges de

cette entreprise, pour remédier à une augmentation qui entraînera automatiquement, la hausse des prix de l'eau. A observer ce jeu aux allures de chantage entre le ministère de l'Energie et celui des Ressources en eau, il en ressort clairement que le simple citoyen jouera le rôle du bouc émissaire. Les deux augmentations auront, certainement, des retombées désastreuses sur le niveau de vie de la majorité des citoyens dont le pouvoir d'achat, tout faible qu'il est actuellement, est loin de supporter des frais supplémentaires. Dans le même ordre d'idée, Abdelmalek Sellal a révélé, lors de ce colloque organisé par l'Ecole nationale supérieure de l'hydraulique, les créances contractées par les différentes agences dépendant de son département auprès de la Sonelgaz. En outre, il a souligné que les habitants de 830 communes, sur plus de 1500 que compte le pays, ne payent pas correctement les factures de l'eau. Un fait, précise le ministre, qui constitue un motif additionnel pour revoir à la hausse, les prix de ce liquide vital.

Par ailleurs, et en passant en revue les grands projets lancés un peu partout dans le pays (barrages, stations de dessalement d'eau de mer, stations d'épuration...), le ministre a estimé que l'Algérie devra, à l'horizon 2025, disposer d'une forte infrastructure hydraulique et d'un approvisionnement correct en eau. De son côté, le président du Conseil mondial de l'eau, M.Loïc Fauchon, a beaucoup apprécié les «*efforts financiers*» de l'Algérie dans ce secteur en déclarant que «*l'Algérie figure parmi les pays qui déploient des moyens financiers importants pour le développement et la gestion de leurs ressources en eau*». En revanche, Sellal n'a pas voulu cacher le soleil avec un tamis en lançant: «*Il ne sert à rien de réaliser des projets grandioses si nous ne sommes pas en mesure de les gérer et de les entretenir*». Notre priorité maintenant, ajoute-t-il, est d'investir dans le développement des ressources humaines en signalant que l'Algérie accuse des

retards énormes en matière de gestion et de management des ressources en eau. M.Sellal a annoncé la création, très prochainement, d'une grande école professionnelle des métiers de l'eau qui se chargera du perfectionnement des ingénieurs et autres diplômés en hydraulique. Abordant la question de la préservation de l'environnement, le ministre a indiqué que le recours massif des pays méditerranéens au dessalement de l'eau de mer pose un sérieux problème vu les quantités de sel engendrées par cette opération qui menace l'équilibre écologique de la région. Cependant, ajoute-t-il, c'est un choix irréversible.